



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

COMMUNIQUÉ

Publication immédiate

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Québec veut augmenter le nombre de diplômés

MANIWAKI, 6 octobre 2003- De passage au Salon Accès-emploi, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones et ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Benoît Pelletier, a annoncé aujourd'hui la participation du gouvernement du Québec à une entente spécifique sur l'implantation d'un service régionalisé de la formation professionnelle et technique en Outaouais. Issue de la Table Éducation-Outaouais, qui regroupe tous les signataires de l'entente, cette initiative régionale a pour objectif d'augmenter le nombre de diplômés en formation professionnelle et technique. «Il faut s'assurer qu'il y ait davantage de nouveaux diplômés en formation professionnelle et technique, car la région aura à faire face à une importante pénurie de main-d'œuvre spécialisée. C'est un problème urgent qu'il faut rectifier», a déclaré le ministre Pelletier.

La contribution gouvernementale prévue à l'entente s'élève à 750 000 \$ pour une durée de trois ans, répartie comme suit : le ministère de l'Éducation (360 000 \$), le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (210 000 \$) et le ministère du Développement économique et régional par l'intermédiaire du Fonds de développement régional (180 000 \$). La contribution financière du gouvernement du Québec s'ajoute aux contributions techniques et financières des commissions scolaires (870 000 \$) et des collèges (150 000 \$).

La mise en oeuvre sera coordonnée par la Table Éducation-Outaouais et porte sur trois champs d'intervention particuliers : l'élaboration d'outils qui permettront d'ajuster et d'équilibrer l'offre de formation en fonction de la spécificité régionale du marché du travail et de son contexte frontalier; la réorganisation complète du secteur de la formation professionnelle par la création d'un seul service régional de formation professionnelle qui

couvrira l'ensemble du territoire; enfin, la mise en oeuvre de stratégies entre les commissions scolaires et les collèges visant à une meilleure adéquation des services de formation et des besoins de la clientèle et du marché du travail, au développement de nouveaux partenariats avec les entreprises, à l'établissement d'arrimages entre la formation professionnelle et la formation technique, au développement de centres d'excellence permettant de mieux intégrer la formation professionnelle et technique et, enfin, à la mise en oeuvre de campagnes de promotion de la formation professionnelle et technique, en concertation avec les entreprises.

«Je suis assuré que cette initiative de la Table Éducation-Outaouais contribuera à inciter plus d'étudiants de notre région à s'inscrire à un programme de formation professionnelle et technique. C'est un projet pilote qui démontre l'esprit novateur de l'Outaouais. Dans cette région, comme partout ailleurs au Québec, notre objectif est de briller et de compter parmi les meilleurs», a conclu le ministre.

-30-

Source :

Communiqué envoyé par :

CNW-Telbec

Autres informations :

Charles Millar

Agent d'administration, secrétariat général

CSHBO

1 (819) 449-7866, poste 239

Michel Houde

Secrétaire général

CSHBO

1 (819) 449-7866, poste 228